

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 26 MAI 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-073

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-SIX MAI à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014

OBJET DE LA DELIBERATION : COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ELECTION DES MEMBRES

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI –Pascal CAMPENS - Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA –Bénédicte LE MOIGNE - Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT - Bernard PEZERY– Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Paul MOUROT à Christian GARNIER - Valérie AUBRY à Cécile GOMEZ - Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER - Dominique ROLLAND à Jean-Michel PEYRATOUT - Nicole VACCA à Bernard PEZERY - Frédéric FIORE à Jennifer DELI Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE

SECRETARE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

M. le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la commission de délégation de service public est chargée de procéder à l'ouverture et à l'analyse des candidatures et des offres des soumissionnaires à la gestion déléguée d'un service public local.

Cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, Président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante, élus en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

En outre, le Trésorier Principal de La Valette et le représentant du Ministère chargé de la concurrence siègent au sein de la commission avec voix consultative.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, en application de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales de procéder à l'élection de nouveaux membres (5 titulaires et 5 suppléants) de la commission de délégation de service public.

Chaque groupe composant le Conseil Municipal est invité à proposer des candidats.

CALCUL DE LA REPARTITION DES SIEGES

- Liste « ENSEMBLE POUR LE PRADET »	:	25 élus	
- Liste « LE CHOIX DU PRADET »	:	7 élus	
- Liste « LE PRADET BLEU MARINE »	:	1 élu	
- Liste « Ensemble pour Le Pradet »	:	$\frac{5 \times 25}{33} = 3,79$	<u>quatre élus</u>
- Liste « Le Choix du Pradet »	:	$\frac{5 \times 7}{33} = 1,06$	<u>un élu</u>
- Liste « Le Pradet Bleu Marine »	:	$\frac{5 \times 1}{33} = 0,15$	<u>pas d'élu</u>

Soit 4 titulaires et 4 suppléants pour la première liste, et 1 titulaire et 1 suppléant pour la deuxième.

CANDIDATURES

- Liste « ENSEMBLE POUR LE PRADET » :

- Membres Titulaires :

Lionel RIQUELME
Christian GARNIER
Jean-Michel PEYRATOUT
Pascal CAMPENS

- Membres Suppléants :

Denis CHAMBI
Valérie RIALLAND
Jean-Claude VEGA
Dominique ROLLAND

- Liste « LE CHOIX DU PRADET » :

- Membre Titulaire :

Bernard PEZERY

- Membre Suppléant :

Yves PARENT

RESULTAT DE L'ELECTION

Le dépouillement du vote donne le résultat suivant :

- Voix obtenues par les candidats susnommés : 33
- Blancs ou nuls : 1
- Exprimés : 32

SONT DESIGNES EN QUALITE DE MEMBRES DE LA COMMISSION DE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

M. le Maire, Président

Titulaires :

Lionel RIQUELME
Christian GARNIER
Jean-Michel PEYRATOUT
Pascal CAMPENS
Bernard PEZERY

Suppléants :

Denis CHAMBI
Valérie RIALLAND
Jean-Claude VEGA
Dominique ROLLAND
Yves PARENT

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20140526-14-DCM-DGS-073
-DE
Date de télétransmission : 27/06/2014
Date de réception préfecture : 27/06/2014

AFFICHÉ LE 27/06/2014